

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Arrêté du 26 MARS 2025
portant nomination à un emploi de direction du ministère de la justice (groupe V)**

NOR : JUST2509722A

Le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code pénitentiaire ;

Vu le décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié relatif au statut des fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n°2023-1122 du 30 novembre 2023 relatif à certains emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2023 fixant la liste des fonctions correspondant aux emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2023 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 portant nomination et détachement de Madame Magali HAMM dans un emploi de directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation pour une période de quatre ans à compter du 17 mai 2021 ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2024 portant maintien de Madame Magali HAMM dans ses fonctions et de détachement dans un emploi de direction du ministère de la justice, du 1^{er} décembre 2023 au 16 mai 2025,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Magali HAMM, professeur agrégée de classe normale, est renouvelée dans l'emploi de chef du département des politiques d'insertion de probation et de prévention de la récidive de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux, emploi de direction du groupe V du ministère de la justice pour une durée de deux ans, à compter du 17 mai 2025.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice

Fait le **26 MARS 2025**

Pour le ministre d'État et par délégation :
La secrétaire générale,



C. CHEVRIER